



Location de costumes de sumos géants

www.cultisports.com

CONTRAT DE LOCATION

Le présent contrat est conclu entre l'ASBL CULTISPORTS, représentée par Monsieur Didier Malherbe, et le client dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous, ci-après dénommé(e) « le Locataire ».

LOCATEUR	LOCATAIRE
Société : CULTISPORTS ASBL	Nom :
Responsable : Didier Malherbe	Adresse :
Site internet : www.cultisports.com	Téléphone / Email :

Article 1 — Objet du contrat

Le locataire souhaite louer:

- 2 combinaisons/costumes de Sumo;
- 2 protèges nuque en mousse;
- 2 casques de protection;
- 2 tapis formant la zone de combat

Ledit matériel est ci-après dénommé « le Matériel ».

Article 2 — Durée de location

Le Matériel est loué pour une durée de Journée(s). Le prêt commence le jour du retrait et se termine le jour du retour, tel que convenu entre les parties.

Article 3 — Prix et modalités de paiement

Le tarif de location est fixé à 100,00 € (cent euros) par journée. Le paiement doit être effectué avant le retrait du matériel sur le compte bancaire de CULTISPORTS ASBL dont le numéro de compte est : BE93068891094567. Le Locataire s'engage à conserver une preuve du paiement.

Article 4 — Retrait et retour du matériel

Le Matériel est à retirer et à retourner à l'Institut Christ, auprès de Monsieur Didier. Les dates et horaires de retrait et de retour sont convenus entre les deux parties. Tout retard de retour devra être signalé à l'avance et pourra donner lieu à une facturation supplémentaire.

Article 5 — Responsabilité du Locataire

Le Locataire est seul responsable de tout accident, blessure ou dommage causés à des tiers ou à lui-même durant la période de location. En cas d'accident survenant lors de l'utilisation du matériel, la responsabilité de CULTISPORTS ASBL ne pourra être engagée. Le Locataire déclare utiliser le matériel sous sa propre responsabilité et reconnaît avoir reçu une utilisation sûre et conforme du matériel.

Article 6 — Dégradation ou perte du matériel

Le Locataire s'engage à restituer le matériel en bon état. En cas de dégradation, de casse ou de perte du matériel (ou de l'un des éléments le composant), une pénalité de 250,00 € (deux cent cinquante euros) sera réclamée au locataire. Cette somme sera due immédiatement après constatation de la dégradation et devra être réglée dans les meilleurs délais. Le locataire reconnaît et accepte expressément cette clause.

Article 7 — Réservation et contact

Toute réservation doit être effectuée par e-mail à l'adresse : info@cultisports.com. Le Locataire indiquera les dates souhaitées et ses coordonnées complètes. La réservation n'est confirmée qu'après réception du paiement.

Article 8 — Utilisation interdite

Le matériel ne doit pas être utilisé à des fins illicites, violentes ou dangereuses. Toute modification, transformation ou réparation non autorisée du matériel est interdite. En cas de non-respect de cette clause, le locataire engage sa responsabilité exclusive.

Article 9 — Acceptation des conditions

En signant le présent contrat, le locataire reconnaît avoir lu, compris et accepté l'ensemble des conditions générales de location, notamment les articles 5 et 6 relatifs à la responsabilité et aux dégradations. Le Locataire certifie être majeur et avoir capacité juridique pour conclure le présent contrat.

SIGNATURES

Fait à : _____

Fait à : _____

Nom et signature :

Nom et signature :

*(précédée de la mention « Lu et approuvé »
pour le Locataire)*

Pour toute question, contactez-nous à : info@cultisports.com